



SNES-FSU

Section académique de Bordeaux

Mercredi 29 janvier 2025

Non-titulaires et TZR : le SNES-FSU a été reçu en audience

Ce lundi 06 janvier, le SNES-FSU et le SNEP-FSU académiques ont été reçus à leur demande par la direction des relations et ressources humaines et la direction des personnels enseignants au Rectorat de Bordeaux.

Cette audience a été demandée pour porter les revendications du SNES-FSU et du SNEP-FSU concernant les conditions d'emploi et d'affectations des collègues enseignant-es, CPE, Psy-EN remplaçant-es (TZR et non-titulaires). A la suite des multiples alertes sur l'affectation des TZR cette année, le SNES-FSU et le SNEP-FSU ont refusé d'opposer les collègues remplaçant-es et ont au contraire exigé que les conditions d'emploi et d'affectation des TZR et des non-titulaires soient examinées en même temps.

[Lire la suite de l'article](#)

Dans l'actuelle période de pénurie de remplaçant-es, pénurie organisée par les choix politiques des dernières années (postes ouverts aux concours trop faibles, absence de réelle revalorisation des métiers d'enseignement et d'éducation) il est urgent pour les Rectorats d'assurer des conditions de travail dignes aux non-titulaires comme aux TZR. Les nombreuses interventions du SNES-FSU et du SNEP-FSU depuis juin 2024 ont permis l'ouverture d'un dialogue avec l'administration pour améliorer les conditions d'exercice des remplaçant-es. Ainsi, le Rectorat a annoncé mettre un terme aux contrats CZR (contractuel-les sur zone de remplacement). Le SNES-FSU avait dénoncé l'accentuation de la précarité que représentait ce type de contrat.

Le collectif paie ! Pour défendre mes conditions de travail, [je me syndique](#)

Non-titulaires exerçant dans les GRETA : stage de formation syndicale le 18 mars, inscrivez-vous avant le 18 février

[Inscription au stage](#)

Ce stage a pour objet de :

- Faire le point sur la situation des GRETA de Nouvelle-Aquitaine : conditions de travail, gestion et harmonisation, démocratie et instances représentatives
- Connaître ses droits et les moyens d'agir avec les représentant-es des personnels
- Réfléchir à de nouveaux droits, notamment dans la perspective d'assises régionales puis nationales des GRETA

Le stage se déroulera à Poitiers, le 18 mars de 9h30 à 16h30.

Il sera également possible de suivre la formation en visio-conférence.

Il est ouvert aux non-syndiqué-es.

Les frais de transport et de restauration sont défrayés pour les syndiqué-es.

[Retrouvez ici toutes les informations concernant le stage](#) (les modalités d'inscription, les informations pratiques, les intervenants, les modèles de demande d'autorisation d'absence...)

Non-titulaires : de nouveaux outils disponibles

Le Rectorat a entamé depuis l'an dernier une rénovation de ses outils. Le nouvel espace intranet, accessible depuis le [site du rectorat](#) (=> accès rapide => intranet) avec vos identifiants académiques regroupe les informations saisonnières liées à la gestion de votre carrière et de votre dossier RH, mais aussi les informations concernant l'action sociale du rectorat, la formation... Il peut être utile de le visiter. Et pour ne rien rater des démarches carrières dans l'académie, [rdv sur la page de la section académique du SNES](#).

Le guide académique des personnels enseignant.es, CPE et PsyEN non-titulaire a été rénové par le Rectorat et doit être prochainement publié. C'était une demande de la section académique du SNES-FSU, pour permettre à chaque collègue de connaître ses droits et ses obligations et pouvoir les faire respecter. En attendant sa sortie, et même après, vous pouvez consulter [le supplément non-titulaire du SNES-FSU](#) et les autres publications du SNES-FSU pour [connaître vos droits en tant que non-titulaires](#)

Candidat-es aux concours du 2nd degré, le SNES-FSU vous accompagne

La section académique du SNES-FSU Bordeaux via son secteur Stagiaires et entrée dans le métier accompagne les candidat-es et futur-es candidat-es aux concours du 2nd degré, quelque soit leur statut, jusqu'à la titularisation. Les militant-es expert-es du secteurs seront présent-es sur les lieux de passage des écrits des CAPES, CAPET et Agrégation externe, et assurent une permanence hebdomadaire à l'INSPE.

Si vous avez des questions sur le passage des concours, le reclassement après concours, l'année de stage, la mobilité... Syndiqué-e ou non, contactez le secteur stagiaire :

- stagiaires@bordeaux.snes.edu
- 06.79.96.62.26

Enseignant-e, CPE, PsyEN non-titulaires, AED : une question, une difficulté ?

La section académique du SNES-FSU Bordeaux au travers de son secteur non-titulaires vous accompagne toute l'année dans vos démarches, dans votre établissement, pour connaître et faire valoir vos droits. Il défend les intérêts de la profession auprès de l'administration et dans les instances. Il organise chaque année des stages de formation militant.es, ouverts à tou·tes

=> Pour avoir des réponses à mes questions, signaler une situation : je contacte le secteur non-titulaire du SNES-FSU nontitulaires@bordeaux.snes.edu / 06.19.13.14.81 (Delphine Discamps)

=> Pour la défense de mon métier, de mes conditions de travail, [je me syndique au SNES-FSU](#)

Adhérez au SNES-FSU

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, veuillez le consulter en ligne

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu